

**LA CONSTRUCTION VERBALE  
OUTIL THÉORIQUE ET PRATIQUE POUR DÉCRIRE  
LA VARIATION DU FRANÇAIS EN AFRIQUE**

**Poul Søren Kjærsgaard**  
Université Danemark Sud  
Campusvej 55  
Courriel [psk@language.sdu.dk](mailto:psk@language.sdu.dk)

## **1. Introduction**

Tout dictionnaire ou tout inventaire lexical d'une langue naturelle, qu'il soit complet ou qu'il vise un sous-ensemble, présuppose, à côté du répertoire alphabétique de ses éléments, une sous-catégorisation sémantique de ses éléments. La raison en est que les langues naturelles, contrairement aux langues artificielles, se caractérisent notamment par le fait d'être polysémiques. À tout niveau - phonétique, morphologique, syntagmatique ou autre – telle unité peut posséder plusieurs sens ou interprétations. C'est aussi le cas de l'unité d'enregistrement des dictionnaires : les mots.

La sous-catégorisation peut se faire de différentes façons en privilégiant soit un traitement homonymique, soit un traitement polysémique (Pierozak : 2000). Il est probable qu'aucun dictionnaire n'est tout à fait conséquent, c'est-à-dire qu'il suit exclusivement l'un ou l'autre principe.

### **1.1. Méthodologie des dictionnaires**

Aucun dictionnaire, à ma connaissance, ne prétend à une classification *logico-sémantique* du type qu'on propose dans Wordnet<sup>1</sup> et autres systèmes informatisés, c'est-à-dire comportant l'emploi de relations sémantiques comme hyperonymie et hyponymie, méronymie, holonymie etc. Les dictionnaires généraux de la langue française, comme le Petit Robert (PR) ou le Trésor de la langue française (TLF), sous forme imprimée ou informatisée, se sont contentés d'une classification hiérarchique :

Le PR emploie une classification à quatre composantes : 1.I.A.1°, ex. article *sortir*. Le chiffre arabe du premier niveau désigne **la partie du discours** ; le chiffre romain du niveau deux, I, désigne **le type d'emploi** (y compris la construction verbale transitive ou intransitive. Ce dictionnaire distingue aussi entre transitivité directe et indirecte, mais, hélas, non pas de façon conséquente) ; les lettres majuscules du

---

<sup>1</sup> Cf. notamment <http://fr.wikipedia.org/wiki/Wordnet> ainsi que références fournies.

troisième niveau, A ..., désignent **les sens ou les acceptions** du type, ex. (I.)A : *aller hors d'un lieu*, (I.)B : *cesser d'être*, (I.)C : *être issu de*. Le quatrième niveau, désigné par un chiffre arabe suivi d'un rond, contient les sous-sens et parfois les paraphrases du sens concerné, ex. (A.)1° *aller hors d'un lieu*, (A.)2° *aller dehors*.

Le Trésor de la langue française (TLF) emploie lui aussi un système classificatoire hiérarchique, mais différent, malgré ses quatre niveaux : I A 1 a..c. Reprenant l'exemple de *sortir*, le premier niveau regarde la construction verbale, c'est-à-dire la distinction entre emploi transitif et intransitif. Le niveau deux introduit les groupements de fonctions syntaxiques qui entourent l'unité lexicale. C'est le cas des sous-classes B (*qqn. sort* (construction absolue)) et C (*qqn. sort de qqc.*). Parfois, le dictionnaire n'est pas conséquent, en se contentant d'indiquer le sens général : c'est le cas de la sous-classe A (*passer du dehors au dehors*). Le troisième niveau, désigné par les chiffres arabes, introduit une autre nouveauté par rapport au PR, reflet de l'évolution linguistique au moment de la conception du dictionnaire : les contraintes de sélection. Ainsi, on distingue 1a : *qqn.* (ou un animé) *sort de qqc.* (lieu) ; 1b : *qqc. sort d'un lieu* ; 1c : locution figurative. Pour les acceptions suivantes, le dictionnaire ne poursuit pas cette classification, se contentant de paraphrases ou d'indications sur le domaine d'application : 2 : *se dégager d'un endroit difficile* ; 3 : *escrime*.

Le *Französisches Verblexicon* (FV), de Busse et de Dubost, poursuit un chemin différent, en se basant conséquemment sur les différentes constellations de la construction verbale. Ceci constitue certainement un avantage méthodologique et satisfait aux exigences d'un dictionnaire bilingue qui vise les différents sens des unités, vu à travers le filtre d'une autre langue. Il est vrai, cependant, que ce dictionnaire contient moins de nuances, par exemple les locutions, figuratives ou non, contenues dans les ouvrages monolingues.

Les grands dictionnaires bilingues français-danois, de Blinkenberg et de Høybye, se contentent d'une classification séquentielle, à l'aide d'une numérotation, mais sans aucun regard pour la classification syntagmatique ou sémantique.

La valeur des systèmes classificatoires des dictionnaires n'apparaît cependant que lors de leur mise à l'épreuve avec la réalité, c'est-à-dire les textes. Une étude de cas d'une nouvelle française de Paul de Kock, conduite dans le cadre de mon enseignement de grammaire française, laisse entrevoir de sérieux déficits classificatoires. Pour les cinq verbes suivants, extraits de l'étude de cas, et dont deux appartiennent au même lexème, le PR donne les informations suivantes :

Aller	<i>cela vous va (mal)</i>	Petit Robert – aucune indication de la construction de l’acception étudiée
Aller	<i>nous allons ce soir à l’Opéra</i>	Petit Robert – v.tr.
Obliger	<i>elle vous oblige à montrer votre gorge</i>	Petit Robert – v.tr.
Substituer	<i>il substitua un petit dessin à la gravure</i>	Petit Robert – v.tr.
Mettre	<i>on met des légumes dans ses cheveux</i>	Petit Robert – v.tr.

Il est évident qu’un dictionnaire doit viser l’exhaustivité. Omettre des informations, comme c’est le cas de la première occurrence de *aller* constitue soit le simple oubli, soit l’abandon devant la difficulté. Les autres exemples sont tous classifiés verbes transitifs, sans supplément d’information. Or, il est également évident que la deuxième occurrence de *aller* n’est pas transitif direct de la même façon que ne le serait *sortir* dans *sortir son short*. Pour les verbes *obliger* et *substituer*, il est vrai qu’ils sont transitifs directs. Or, cette information est insuffisante dans la mesure où il n’y a aucune indication du type de complémentation, ni de la fonction syntaxique, ni de son statut, obligatoire ou facultatif, du constituant prépositionnel lié à ces verbes. Enfin, mettre le constituant prépositionnel de *mettre* dans le même groupe que les deux exemples précédents révèle un appareil classificatoire insuffisant, voire erroné.

Une comparaison avec les informations fournies par le FV nous amène à deux remarques. D’une part, il existe des définitions divergentes de la valence verbale. Alors que les verbes *rire* et *seoir* sont tous deux classifiés intransitifs dans le PR, le dictionnaire allemand informe les usagers que tous deux sont construits avec deux actants. Les deux conceptions s’excluant mutuellement, il faut opérer un choix. Le mien est en faveur du FV. Le point de vue du PR me paraît insuffisant dans la mesure où il révèle une analyse de surface des verbes. En outre, il n’y a aucune information sur le statut du complément accompagnant les verbes, ex. *rire au nez de qqn.*, *seoir aux blondes*. D’autre part, le PR ne contient aucune distinction entre les verbes *obliger* et *substituer*. Ainsi, ni leurs constituants syntagmatiques, ni leur réalisation des fonctions syntaxiques ne sont mis en œuvre pour distinguer et classer.

Les remarques précédentes ne visent pas à porter aux nues le FV. L’information sur les actants se restreint aux constituants syntagmatiques. Rien n’est donc dit des fonctions syntaxiques. Un autre point de litige est sa conception de la valence. Faut-il par exemple restreindre les compléments essentiels aux compléments référentiels ? De ce fait, on exclut non seulement les compléments essentiels non nominaux, tel le groupe adjectival dans la construction *trouver qqn. fort ridicule*, mais aussi les compléments

phrastiques, tels le groupe infinitival dans la construction *obliger qqn. à montrer qqc.* ou la complétive dans la construction *s'écrier que...*

S'ils sont méthodologiquement cohérents, ces choix conduisent à deux problèmes, d'une part celui méthodologique du statut à donner à ce type de compléments, d'autre part celui pratique et pratique d'intégrer cette information dans les dictionnaires.

L'analyse précédente pose aussi implicitement la question de savoir si on peut mieux faire. L'hypothèse qui sera examinée dans les sections suivantes, consiste à tester la validité d'une approche qui, de manière conséquente, emploie la construction verbale comme critère de classification des lexèmes verbaux des dictionnaires.

Dans la section 2 seront posés les jalons nécessaires de l'approche proposée. Puis, dans la section 3, l'hypothèse sera testée sur un sous-ensemble des verbes du dictionnaire *Le français en République du Congo (F-RDC)* de Massoumou et de Queffélec.

## 2. La construction verbale – Outil pour décrire la variation du français

### 2.1. Première composante de l'approche – les paramètres de la construction verbale

La première étape consiste à définir non pas la notion de construction verbale, ni celle de valence, mais à poser les éléments ou paramètres que l'approche intègre. Ces éléments sont nés dans ce creuset que constituent recherche et enseignement.

Au nombre de cinq, ces éléments sont :

- I. Nombre des actants (éléments essentiels)
- II. Nature des constituants (constituants des actants)
- III. Nature des relations I (fonctions syntaxiques des actants)
- IV. Nature des relations II (rôles sémantiques des actants)
- V. Contraintes de sélection des actants

Le nombre des actants s'aligne sur les définitions usuelles de la valence (dans la tradition de Lucien Tesnière), c'est-à-dire grosso modo : est actant un groupe présupposé par le sens du verbe. N'entre pas dans la définition le critère souvent avancé de présence obligatoire ou facultative d'un actant : presque tous les verbes se construisent avec un ou plusieurs éléments facultatifs. Il est important de noter d'une part que la valence est sujette à modifications (tel verbe peut posséder plusieurs schémas de construction et, de ce fait, avoir plusieurs entrées dans un dictionnaire), d'autre part que le sujet syntaxique compte parmi les actants.

L'important dans un contexte dictionnaire consiste à comprendre et à reconnaître que le nombre des actants sert à différencier les sens d'un lexème verbal. C'est le cas de *sortir* (1) et *sortir* (2). C'est aussi le cas de *voler* (1) et *voler* (3).<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Il est vrai que de nombreux aspects sont laissés hors champ dans cette définition succincte. Parmi eux se trouve l'emploi ergatif de nombreux verbes, ex. *casser*. Cet emploi qui modifie la diathèse du verbe, change aussi sa valence, cf. point IV. L'emploi intransitif des verbes, ex. *manger*,

La forme des actants constitue également un critère pertinent pour la différenciation des entrées verbales d'un dictionnaire. C'est une leçon claire de FV. Un exemple français est la différence entre *user* et *user de* qui sont tous deux verbes bivalents, mais qui se distinguent du fait d'avoir un complément direct ou indirect respectivement. Un autre exemple français est le verbe trivalent *souhaiter* dont le troisième actant, proposition complétive ou groupe infinitival, spécialise deux sens.<sup>3</sup>

La fonction syntaxique des actants pourrait, à première vue, paraître un critère redondant, tributaire des constituants, comme c'est le cas de *user* et *user de* ou de *appeler* et *appeler à*.<sup>4</sup> Il est vrai aussi que ce critère est souvent corrélatif du nombre des compléments. C'est le cas de *inviter*, bivalent (GN<sub>SUJET</sub> – V – GN<sub>COD</sub>) ou trivalent (GN<sub>SUJET</sub> – V – GN<sub>COD</sub> – GP<sub>COI</sub>). La pertinence de la fonction syntaxique apparaît cependant dans les verbes bivalents de mesure, tels *peser*, *mesurer*, *coûter* etc. dont le second actant est, selon le cas, complément d'objet direct ou complément de mesure, mais toujours complément essentiel. Le critère distinctif est celui de la pronominalisation.

Le rôle sémantique joue un rôle déterminant pour différencier les différentes acceptions d'un même lexème verbal. Il est vrai que ce critère est parfois corrélatif du nombre des éléments essentiels et des fonctions syntaxiques. Quelques exemples-type sont les verbes *prendre* dans *le feu prend* et *saturer* dans *la demande des entreprises a saturé* ainsi que l'exemple classique du verbe *casser* qui, bivalent, se construit avec un sujet agent et un objet patient, et qui, monovalent, se construit avec un sujet patient. On pourrait discuter si le lexème change de sens. Dans les deux cas, *casser* désigne une opération destructrice. Or, ce qui autorise deux entrées dans le dictionnaire<sup>5</sup>, c'est justement le changement de sens, exprimé par la diathèse différente de *casser* bivalent et monovalent respectivement.

Le rôle *moyen* ou *outil*, promu à la fonction sujet, interdit à son tour l'expression de l'agent, ex. *cette clef ouvre la porte principale*. La promotion de la fonction objet direct à la fonction sujet s'accompagne normalement d'un changement du lexème verbal en verbe pronominal (ou avec auxiliaire passif (*être*) : *La soupe se mange avec une cuillère*).

Les contraintes de sélection des actants est le cinquième critère qui sert à différencier les acceptions d'un lexème verbal. Quelques exemples-type sont les verbes

---

employé sans complément direct, ne change pas le sens du verbe, d'où s'ensuit que la valence reste inchangée.

<sup>3</sup> Voir aussi à propos de ce verbe la base de données des verbes français de Dubois et de Dubois-Charlier.

<sup>4</sup> C'est ce point de vue qui semble dominer dans le dictionnaire de Busse et de Dubost. C'est la même idée qui domine une bonne partie de la linguistique depuis la grammaire transformationnelle.

<sup>5</sup> Comme l'approche de Tesnière est essentiellement basée sur la sémantique, le sens des verbes, l'argument qui décide s'il y a une ou deux entrées dans le dictionnaire, est lui aussi sémantique.

*regarder* et *décider*. On discutera à loisir si ce critère opère dans une langue donnée (le verbe *décider*, a-t-il plusieurs acceptions en français ?) ou seulement entre deux langues (des contraintes différentes produisent des équivalents différents dans une autre langue). Force est de constater qu'on s'en sert dans le *Trésor de la langue française* pour classer différentes acceptions en français et que Gaston Gross (1994) a montré, de façon convaincante, l'applicabilité de ce critère au verbe *regarder*.<sup>6</sup>

En fin de parcours, on constate un jeu complexe, un réseau, entre les cinq paramètres présentés. Bien qu'ils soient souvent interdépendants, aucun paramètre n'est superflu. À des degrés différents, selon le verbe étudié, chaque paramètre participe à distinguer différentes acceptions. Comme le formule Gleßgen (2007 : 196) :

Différents cadres valenciels sont liés à différents sens lexicaux

On avancera donc l'hypothèse que ces paramètres, dans leur ensemble, fonctionnent comme des patrons qui permettent aux interlocuteurs d'interpréter ou d'analyser les énoncés qui, autrement, seraient trop complexes.

### 2.1.1. Problèmes de la construction verbale

L'originalité supposée de l'approche proposée ci-dessus réside dans deux aspects :

- 1° L'usage conséquent des paramètres de la construction verbale, donc un apport linguistique important dans la construction dictionnaire
- 2° L'usage combiné de ces paramètres

Cela ne devrait pas cacher que la construction verbale n'est pas une notion qui résout tout problème. Elle varie dans le temps, les exemples classiques étant *obéir* et *pardonner*, jadis construits avec l'objet direct, aujourd'hui avec l'objet indirect. Mais cette évolution reste inachevée dans la mesure où les participes passés sont employés comme épithète : *Une agresseuse pardonnée*.

Elle varie ensuite dans l'espace, non seulement en français standard, deux exemples étant *hériter qc. / hériter de qc.* ou *aimer qn. / aimer à qn.*<sup>7</sup>. Elle l'est aussi dans les variantes du français en Afrique qui tolèrent la construction directe à la complémentation indirecte (Boutin 2003 : 20ss ; Pöll 2001 : 175).<sup>8</sup> Quelques exemples sont *bénéficiaire, désintéresser, exclure, pardonner*. Elle varie enfin de façon arbitraire : le verbe *s'approcher* prend la préposition *de*, alors que étymologiquement, et du point de vue contrastif (par rapport aux langues germaniques) on s'attendrait à la préposition *à* ;

<sup>6</sup> L'acception *être tourné vers* (*Venise regarde l'Orient*) n'accepte que les sujets inanimés. D'autres contraintes entrent parfois en lice : l'absence de passivabilité et l'emploi restreint des temps verbaux en ce qui concerne l'acception *concerner* de *regarder*.

<sup>7</sup> Ce dernier serait plus fréquent dans l'est de la France, sous l'influence de l'allemand.

<sup>8</sup> Il est vrai que le schéma inverse, la complémentation indirecte, s'observe aussi : *informer aux auditeurs* (Gandon 1994 : 73).

les verbes *s'intéresser* et *se désintéresser* se construisent avec *à* et *de* respectivement. Les verbes composés *faire confiance à* et *faire appel*<sup>9</sup> à pronominalisent différemment le objet indirect : *lui/leur* respectivement à *lui/à elle*.

Ce catalogue représente des problèmes méthodologiques et pratiques. Leur solution est souvent liée à la couverture du dictionnaire : dia- ou synchronique, français standard ou français régional.

La discussion lors de la présentation à l'origine de cette contribution a bien montré l'envergure de la problématique : Quel statut assigner au second actant de *déguerpier* introduit par *de* ? S'agit-il d'un actant essentiel facultatif ou, par contre, faut-il y voir un circonstant ? Les tests développés pour pallier cette difficulté ne donnent pas de réponse définitive.

### 2.1.2. Une approche concurrente

Depuis le milieu des années 1990, Gaston Gross et ses collaborateurs développent une méthode novatrice pour décrire les verbes. Le point de départ est le constat que les étiquetages sémantiques, utilisés dans différents logiciels de traduction automatique, et qui sont à l'origine des contraintes de sélection proposées ici, sont trop intuitifs et donc inappropriés, tant pour l'analyse que la génération automatiques. Gross propose, comme alternative, une méthode sémasiologique, se basant sur l'environnement des mots. À l'aide de ce que Gross appelle *classes linguistiques*, puis *classes d'objet*, des (groupes de) mots dont les propriétés syntaxiques et sémantiques sont exactement les mêmes, il parvient, à l'aide d'une batterie de tests considérable, à définir le sens des mots, avec un souci de méthodologie remarquable. À titre d'exemple, il définit ainsi quatre acceptions de *regarder* et plusieurs sous-classes de *prendre*.

Les deux approches, celle de Gross et celle proposée ici, partagent le même souci de clarté en ceci qu'elles visent toutes une sous-catégorisation des lexèmes verbaux conséquente et **reproductible**. L'approche des *classes d'objet* est sans doute plus ambitieuse que la mienne, qui est plus primitive, parce que moins explicite. Mais, alors que la méthode de Gross vise le traitement automatique de la langue, celle que je propose vise surtout le traitement de la langue par les humains. Puisque le raisonnement humain est différent de celui des machines qui exige que tout soit explicité, il paraît acceptable d'utiliser une méthode qui ne parvient pas à distinguer plusieurs sous-classes de *prendre*, selon que ce verbe peut être nominalisé ou non.<sup>10</sup> Dans la section suivante, j'essaierai de montrer qu'une approche moins ambitieuse est opérationnelle dans la plupart des cas.

<sup>9</sup> À comparer avec la variante notée dans F-RDC: *je te fais appel*.

<sup>10</sup> Gross montre (1994 : 22, 26) que *prendre un steak* et *prendre un médicament* participent de deux sous-classes (ou sens) de *prendre*, puisque le dernier peut donner *prise de médicament*, alors que *\*prise de steak* est impossible.

## 2.2. Deuxième composante de l'approche – son applicabilité aux niveaux intra-langue et inter-langues

Dans ce qui précède, l'accent a été mis sur la pertinence des cinq paramètres dans l'analyse des lexèmes verbaux français, le **niveau intra-langue**, notamment dans les dictionnaires monolingues.

On s'attellera ici à l'hypothèse - sinon pour la prouver, au moins pour la rendre crédible, que ces critères sont également pertinents au **niveau inter-langues**. Quand on passe d'une langue à une autre, que ce soit pour la traduction ou pour une autre production textuelle, on peut considérer qu'il s'agit de **la génération** de lexèmes verbaux dans une autre langue.

La démonstration passe en deux temps : primo, un compte rendu d'un test d'applicabilité, réalisé dans le cadre de l'enseignement de la grammaire française, secundo, dans la section suivante en étudiant l'applicabilité des cinq critères à l'étude de la variation du français, ce qui est pertinent pour l'élaboration de lexiques ou de dictionnaires bilingues entre les variantes du français en Afrique et le français standard.

Pour chacun des paramètres présentés, on peut montrer sa pertinence au niveau inter-langues<sup>11</sup> :

Nombre des actants :	<i>voler</i> (1) (3) correspond à deux verbes différents en danois. Le cas de <i>sortir</i> (1) (2) est pareil.
Forme des actants :	<i>user</i> respectivement <i>user de</i> correspond à deux verbes différents en danois.
Fonction syntaxique :	Les deux fonctions syntaxiques objet direct et objet de mesure (tous deux compléments essentiels) de <i>coûter</i> , <i>mesurer</i> etc. correspondent à un seul lexème verbal en danois.
Rôle sémantique :	<i>prendre</i> , <i>casser</i> , <i>saturer</i> ont soit deux équivalents en danois, en fonction du rôle assigné au sujet, soit un marquage diathétique (forme active – forme passive).
Contrainte de sélection :	<i>décider</i> , <i>regarder</i> correspondent à des verbes différents en fonction des contraintes imposées par le verbe.

L'analyse de la nouvelle de Paul de Kock, a permis également une analyse de l'applicabilité des cinq paramètres à la génération dans une autre langue, en l'occurrence le danois. Cette analyse, dont voici un extrait comprenant trois verbes en annexe 1, confirme l'hypothèse :

<sup>11</sup> Il y a lieu de souligner qu'il n'y a pas forcément de co-variation sur tous les paramètres entre une paire de langues donnée. L'important est de noter que les paramètres, dans leur ensemble, permettent une différenciation. Chacun des paramètres s'applique également au niveau inter-langue de cette langue.



Les paramètres du verbe *adopter*, exemple classique aussi dans la traduction automatique, ne se différencient que sur le cinquième paramètre. On distingue en effet deux équivalents dans la langue cible en fonction de contraintes différentes de sélection du deuxième complément : animé ou non.<sup>12</sup>

Le cas du verbe *savoir* montre l'interaction des paramètres. Le nombre des actants permet de différencier deux grands groupes. Les acceptions à deux actants se différencient par la suite sur les contraintes de sélection, notées ici en indice sur les constituants. Dans ce cas, ni les fonctions (relations) syntaxiques, ni les rôles sémantiques ne sont utiles à la classification des acceptions. Les deux acceptions à trois actants sont séparées en raison d'une constellation différente de leurs fonctions syntaxiques.

On constate dans cet exemple que l'approche n'est mathématiquement pas bijective, car il peut y avoir deux équivalents dans la langue cible, entre lesquelles l'approche ne propose pas de choix. C'est aussi le cas de *savoir* qui reçoit deux équivalents lexicaux dans la langue cible. C'est cette différence qui distingue la présente approche de celle de l'approche de Gross. On considère cependant que le prix à payer pour arriver au mathématiquement correct serait très, voire trop, élevé.

### 2.3. Troisième composante de l'approche – la construction d'une base de données

Les bases de données, monolingues ou bilingues, existent déjà, sous forme imprimée ou numérique. Dans le travail dictionnaire contemporain, elles constituent une simple nécessité. Le français en Afrique fait l'objet de nombreuses descriptions dictionnaires, dont plusieurs dirigées en partie par Ambroise Queffélec. D'autres variantes du français, réunionnaise, mauricienne, québécoise, sont également traitées. Ces descriptions sont majoritairement différentielles<sup>13</sup> en ce sens qu'elles répertorient d'une part les mots du français standard (FS) dont la construction et le sens se sont modifiés, d'autre part les mots en provenance du substrat, la ou les langues vernaculaires. Ensuite, elles sont toutes unidimensionnelles, c'est-à-dire qu'elles contiennent une description immanente FS ↔ FR (français régional).

La nouveauté de l'approche consiste à introduire une double articulation existant entre d'une part le FS ↔ FR, d'autre part entre la variante étudiée et la ou les langues vernaculaires : FR ↔ L<sub>S</sub>V<sub>S</sub>. Ainsi, on obtient FS ↔ FR ↔ L<sub>S</sub>V<sub>S</sub>. Cela peut se faire concrètement en ajoutant à la base de données trois champs :

- le premier indiquant l'origine du lexème verbal traité (français standard dont le sens est modifié ou nouveauté, ex. *détôler* (F-RDC) ou une autre langue (sous

<sup>12</sup> Il est vrai qu'il existe des cas de bijection, en termes mathématiques, c'est-à-dire dans lesquels les paramètres des deux langues source et cible sont exactement identiques. C'est probablement le cas de *adopter* en français et de *adopt* en anglais.

Dans de tels cas, l'approche proposée ne serait pas utile.

<sup>13</sup> L'inverse serait des dictionnaires inclusifs. Les dictionnaires généraux de la langue française, tel le Petit Robert, répertorient, au moins partiellement des québécismes et autres variantes du français. Leur couverture des variantes africaines du français reste très limitée.

une forme francisée), qu'il s'agisse d'anglicisme, ex. *déflater* (F-RDC) ou d'un emprunt à une langue vernaculaire, ex. *dzayer* (F-RDC) ;

- le second indiquant s'il y a modification du sens et/ou de l'emploi et dans l'affirmative de quel type de modification il s'agit ;
- le troisième indiquant si le sens est élargi ou restreint, ex. *dribbler* respectivement *couper* (F-RDC).

En procédant ainsi, le résultat sera non seulement la description d'une variante du français, pratique, voire indispensable à l'enseignement et à la génération de textes, mais également un matériau permettant d'étudier théoriquement comment la construction verbale est à l'œuvre.

Dans la section suivante, il sera proposé une description de ce type. Elle se base sur un dépouillement non exhaustif des verbes A-D du dictionnaire *F-RDC*, de Massoumou et de Queffélec. Son but est de suggérer des améliorations de cet ouvrage, par ailleurs très instructif.

### 3. Analyse du dictionnaire *Le français en République du Congo*

Ce livre est un dictionnaire différentiel, répertoriant 1398 articles (Massoumou et Queffélec 2007 : 70). Leur présentation est traditionnelle, comportant les informations usuelles des dictionnaires : entrée, variantes graphiques, transcription phonétique, étymon, catégorie grammaticale, définition, exemples (contextes illustratifs), marques d'usage (fréquence, code (oral, écrit), milieu d'emploi, paradigmes et commentaires.

Sous forme commentée, la présente section passera en revue une série de propositions visant non pas à une refonte totale de la structure, mais à l'ajout cohérent des informations concernant la construction des lexèmes verbaux. Ces ajouts sont censés augmenter la valeur d'utilité du dictionnaire.

#### I. Nombre des actants (compléments essentiels)

Quand le nombre des actants est différent entre FR ↔ FS ou bien entre FR ↔ L<sub>S</sub>V<sub>S</sub><sup>14</sup>, il convient d'indiquer cela. C'est le cas de *cuver*, verbe intransitif au Congo, mais qui, à sens identique<sup>15</sup>, est transitif en FS, cf. TLF et PR.

Le statut facultatif ou obligatoire des compléments doit être noté. Le verbe *boukouter* (*boucouter*) [délapider des fonds publics], d'origine africaine (kituba), est donné comme verbe transitif. Or, aucun exemple de l'usage de ce mot n'est donné avec un complément direct. On en conclut que l'objet est facultatif ou bien que l'information est influencée de l'équivalent FS. Dans tous les cas, il convient de noter le statut de l'actant.

<sup>14</sup> Tous les exemples suivants ne concernent que la première articulation.

<sup>15</sup> Le FS répertorie un verbe intransitif à une acception différente : [séjourner en cuve].

Un autre exemple est *doter* [donner la dot, verser la dot aux parents de sa future femme] dont on note l'emploi absolu, contraire à l'usage du FS. Au lieu du terme *absolu*, il convient de signaler que les éléments essentiels postposés au verbe sont facultatifs.

À la suite des dictionnaires généraux, certains verbes sont notés verbe pronominal, tel *aligner (s')* [se mettre en rang, faire la queue]. Dans la perspective ici adoptée, et également pour améliorer la valeur d'utilité du dictionnaire, il convient de savoir (donc fournir une information à ce sujet) si le pronom réfléchi est inhérent au verbe (essentiellement pronominal), sans fonction syntaxique (exemple *se démener ; \*démener*) ou bien s'il s'agit d'un complément direct ou indirect. Dans ce cas, sa fonction doit être notée (exemples : *se laver ; se téléphoner*).

Le dictionnaire emploie la notation *locution verbale*. Puisque dans ce cas, il s'agit d'un verbe complexe ou composé, dont un élément ne se pronominalise pas, il convient de noter le statut non pronominalisable de cet élément. Exemples : *faire ça, voler une course* [avoir des relations sexuelles], *faire le gros dos* [faire le fanfaron, se montrer suffisant]. Puisque le dernier exemple autorise un complément indirect, *ce type nous fait le gros dos*, il convient de noter verbe bivalent, à complément indirect.<sup>16</sup>

Le nombre des actants est influencé par plusieurs transformations syntaxiques, dont la causativisation, l'exemple classique étant le verbe monovalent *dormir* qui, construit causativement, tolère la bivalence : *Papy fait dormir l'enfant*. Le dictionnaire contient l'exemple *délivrer* qui connaît deux acceptions, l'une non causative [retirer] (*je délivre mes photos d'anniversaire*, l'autre causative [faire sortir de prison] *je vais délivrer mon neveu ... arrêté*. Il conviendrait de noter la valence (nombre des actants) dans les cas où le dictionnaire répertorie des entrées à sens causatif.

## II. Nature des constituants (constituants des actants)

Un dictionnaire, qu'il soit différentiel comme F-RDC ou inclusif, doit noter de façon explicite, à la façon de FV, la nature des constituants. C'est déjà le cas du verbe *conseiller* + qqn. de+inf, construction différente en FS : *conseiller* + à qqn. de+inf. Il convient d'étendre cette pratique à toute entrée du dictionnaire comportant des constituants syntagmatiques différents. Une recherche test du verbe *pardonner* semble démontrer que le F-RDC est déjà largement conscient de ce desideratum.

## III. Nature des relations I (fonctions syntaxiques des actants)

Cette information, étant souvent corrélatrice de celle des constituants, doit être également présente dans le dictionnaire. C'est le cas du verbe *accoucher*, transitif en FR du Congo contrairement à sa construction indirecte en FS.

<sup>16</sup> La documentation ne permet pas de déterminer avec certitude la fonction syntaxique du pronom. Si j'ai analysé le pronom comme objet indirect, c'est par réflexe, en raison de la présence de *gros dos*. Puisque cet élément n'est pas pronominalisable, cela ne constitue pas un argument irréfutable. Vu la tendance vers la complémentation directe dans les variantes africaines du français, il existe des arguments en faveur d'une telle analyse. Cette incertitude n'enlève cependant rien au fait qu'il convient de noter la fonction syntaxique.

Le verbe *chauffer*, à construction intransitive monovalente [avoir de la température] et directe bivalente [presser qqn.], devrait donc comporter deux entrées. C'est déjà le cas de F-RDC.

Le statut obligatoire ou facultatif des actants (qui, sous forme non pronominale, sont postposés au verbe) ainsi que leur nombre sont des informations capitales pour augmenter la valeur d'utilité du dictionnaire. Comme ces informations sont souvent absentes des dictionnaires généraux, cf. l'analyse du PR, on ne peut reprocher au F-RDC de ne pas les inclure. Il n'empêche qu'il convient d'ajouter ces informations dans le dictionnaire, non seulement en informant du nombre des actants ou éléments essentiels, mais aussi en indiquant leurs fonctions syntaxiques précises. Cela éviterait notamment aux usagers du dictionnaire de se méprendre sur la pronominalisation des compléments.

L'article *déguerpir* [abandonner un lieu habité] montre clairement de quoi il est question. La première entrée indique qu'il s'agit d'un verbe intransitif ou transitif. Puisque la valence est différente dans ce cas de figure, il convient de subdiviser cet article en deux. En outre, les exemples fournis, *déguerpir ±de (ces lieux/ce port.HUM)*, permettent aussi d'interpréter le complément comme transitif indirect ou direct, cf. la discussion supra. La deuxième entrée contient un verbe transitif direct. Cette classification recoupe la précédente, mais l'exemple fourni (*déguerpir le locataire.HUM*) laisse supposer une distribution différente des contraintes de sélection.

#### IV. Nature des relations II (rôles sémantiques des actants)

L'exemple *doter* [donner/verser la lot aux parents de la future femme] et les exemples fournis montrent l'utilité des informations sur la nature sémantique des rôles. Il paraît en effet y avoir incohérence entre le rôle sémantique du complément direct (sa femme) et la paraphrase donnée.

#### V. Contraintes de sélection des actants

Ce domaine est sans doute soumis aux variations importantes entre variantes d'une langue. C'est la raison pour laquelle il convient de préciser la nature sémantique des actants. L'objectif est double : informer les usagers des différences avec le FS et leur permettre de générer des phrases dans la variante visée en fonction du niveau de langue. Quelques exemples du F-RDC : *boutiquer* [inventer, ourdir un complot] se construit avec un complément direct<sub>INANIM</sub>, exemple *les gens savent boutiquer les guerres*, alors que *boutiquer*[ensorceler] se construit avec un complément direct<sub>ANIM</sub>, exemple *cette fille a boutiqué un mundelé*. Le verbe *demander* se divise en deux entrées selon qu'il y a un complément direct<sub>INANIM</sub> [demander à] ou complément direct<sub>INANIM</sub> [chercher]. Le verbe *durer* se construit avec un sujet<sub>ANIM</sub>, contrairement au FS, dans le sens de [séjourner un temps]. On constate dans tous ces cas que l'information proposée est déjà fournie par le F-RDC, mais de façon implicite. Il convient seulement de la rendre explicite.

Ces suggestions créeraient-elles un dictionnaire qui permettrait d'analyser (en vue de mettre en évidence les différences FR ↔ FS ↔ L<sub>S</sub>V<sub>S</sub>) et de générer des énoncés selon l'usage en République du Congo ? La réponse, me semble-il, est affirmative, dans

la plupart des cas. L'analyse des lettres A-D du F-RDC révèle cependant quelques exemples qui laissent supposer qu'il y a lieu de poursuivre l'analyse, plus ou moins selon les principes énoncés par Gaston Gross. Le verbe *descendre* en est un exemple. La documentation sur les acceptions 2 [revenir d'Europe] et 3 [rendre visite à la base] laisse supposer que le sujet dans ces cas est plus contraint que ce que les contraintes de sélection sont à même de capter. Le sujet de la première acception appartient à une classe de nationalité, en l'occurrence CONGOLAIS ; celui de la deuxième doit être MILITAIRE. Il faudrait cependant disposer d'une documentation plus importante pour déterminer si ces contraintes s'imposent toujours. La documentation sur un autre exemple, *désarmer* [supplanter un rival auprès d'une femme], ne permet pas de déterminer si ce verbe s'emploie également avec le sens ordinaire du FS. Dans l'affirmative, il faudrait peut-être employer des classes d'objet pour distinguer les deux acceptions, celle du FS, en cours, je suppose, en français du Congo, et celle, plus spécialisée, du FR du Congo.

#### 4. Conclusion

Le parcours que je viens d'entreprendre autorise la conclusion, je l'espère, qu'il est possible d'améliorer la description dictionnaire de manière significative à l'aide d'un apport conséquent des informations relatives à la construction verbale sur cinq paramètres : nombre, constituant(s), fonction(s), rôle(s) et contraintes de sélection. Les expériences entreprises dans l'enseignement et à l'aide de l'analyse d'un sous-ensemble de F-RDC permettent de conclure qu'il est possible de séparer (désambiguïser) de façon cohérente les différentes acceptions. L'approche proposée est certes moins ambitieuse que celle des classes d'objet de Gross. Mais son coût est en même temps inférieur.

En outre, il y a lieu de souligner l'importance de la construction d'une base de données bidimensionnelle ou à double articulation.

### Bibliographie

- BOUTIN, B. A. (2003). La variation dans la construction verbale en français de Côte-d'Ivoire, in *Revue québécoise de linguistique*, vol. 32.2.
- BUSSE, W. et DUBOST J.-P. (1983). *Französisches Verblexicon*. Stuttgart.
- FREY, Cl. (1998). Usage du verbe « Faire » en français au Cameroun.  
<http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/12/Frey.htm>
- GANDON, F.-M. (1994). Appropriation et syntaxe du français dans la presse de Ouagadougou (Burkina Faso), préposition, rection, pronoms. *Langue Française* 104, 70-88.
- GLEBGEN, M. (2007). *Linguistique romane*. Armand Colin. Paris.
- GROSS, G. (1994). Classes d'objet et description des verbes. *Langages* 115., 15-30. Paris.
- KJÆRSGAARD, Poul Søren : Conditions d'apprentissage du FLE.  
<http://www.bibliotheque.refer.org/livre244/124442.pdf>
- de KOCK, P. (1842). *La grande ville. Nouveau tableau de Paris*, Paris.
- MASSOUMOU, O. et QUEFFÉLEC, A. (2007). *Dictionnaire du Français en République du Congo*, Paris.
- PIEROZAK, I. (2000). « Le traitement de la valence dans les inventaires de l'Océan Indien », in Bavoux, Dupuis, Kasbarian, *Le français dans sa variation*. Paris.
- PÖLL B. (2001). *Francophonies périphériques*, Paris.

## 6. Annexe

Pour des raisons d'espace, l'intégralité de ces schémas, d'ailleurs difficiles à lire pour un non-danophone, est reproduite sur un site internet : (<http://www1.sdu.dk/hum/psk/paris-afrique.pdf>) :

		Nombre	Constituants	Relations	Rôles	Contraintes de sélection	Équivalent danois	
9	adopter	2	N-V-N	S-O	Agent-Patient	N1: Anim-Hum		
			$N_{anim/hum}$ -V- $N_{qn}$			N2: Anim	adoptere	Ce couple a adopté un enfant
			$N_{anim/hum}$ -V- $N_{qc}$			N2: -Anim	vedtage, antage, overtage	On a adopté une motion/une proposition

S : Sujet

O : Objet direct, COD

		Nombre	Constituants	Relations	Rôles <sup>17</sup>	Contraintes de sélection	Équivalent danois			
11	savoir <sup>A</sup>	2	$N_{100m}$ -V- $N_{qn}$	S-O	Agent-Patient		kende <sup>18</sup>	<i>Je sais un prof qu'on vante</i>		
			$N_{100m}$ -V-(N) <sup>19</sup> $N_{100m}$ -V- $N_{qc}$ $N_{100m}$ -V- $S_{comp}$ $N_{100m}$ -V- $S_{int}$ $N_{100m}$ -V- $Inf$				vide//forst å	<i>Moi, je sais Il sait tout (han ved alt) Il sait qu'elle réussira Il sait quand elle lit Je sais savoir vu cela/être bon</i>		
			<sup>320</sup> $N_{100m}$ -V-N- Adj/N/Adv				S-O-AO	Agent-Patient	vide <sup>21</sup>	<i>je le sais être le fils du roi</i>
			<sup>322</sup> $N_{100m}$ -V-N-à N				S-O-OI	Agent-Patient-Bénéficiaire	være én taknemme lig for lade én vide/forstå <sup>23</sup>	<i>Je vous sais gré Je fais savoir à Pierre qu'elle m'aime</i>
	savoir <sup>B</sup>	2	$N_{qc}$ -V-(Inf)	S-O	Agent	kunne/måtte	<i>Cela ne saurait durer</i>			

AO : Attribut de l'objet

OI : Objet indirect.